

L'Ajournement

M. le vice-président: Comme il est 18 h 34, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 14 heures, conformément aux dispositions de l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 34.)

Le mercredi 15 avril 1987

La séance est ouverte à 14 heures.

Préface

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LES JEUNES

LA NECESSITE POUR LE GOUVERNEMENT D'ENCOURAGER LES JEUNES DANS LEUR DEMARCHE VERS L'AUTONOMIE

Mme Lucie Pepin (Outremont): Monsieur le Président, ce dimanche 19 avril des milliers de Canadiens et de Canadiennes fêteront Pâques. Pour plusieurs d'entre nous, Pâques est un signe de résurrection et de renouveau. Pourtant, pour plusieurs, la Fête de Pâques accompagnée du retour de la belle saison, n'aura pas lieu dans des circonstances très gaies. Je pense aux personnes sans abri, particulièrement à nos jeunes. À Montréal seulement, on retrouve près de 10 500 jeunes errants qui ont entre 15 et 30 ans. Pour eux, il n'y aura aucune fête spéciale pour célébrer Pâques. Sans adresse permanente, sans emploi réel, sans aucun revenu décent et sans espoir de s'en sortir, ils attendent dans des abris d'urgence, dans des parcs publics ou dans des centres d'hébergement déjà surpeuplés, un signe d'aide de la part des gouvernements.

Les jeunes veulent améliorer leur condition. Ils ont besoin d'être encouragés dans leur démarche vers l'autonomie. Pour ce faire, ils faudrait que le gouvernement prenne un engagement sérieux vis-à-vis d'eux en mettant sur pied des programmes tant au niveau de l'emploi qu'à celui de l'éducation. Nos jeunes sont l'avenir de notre pays. Ne voulons-nous pas les aider dans cette tâche? Si oui, il faut agir maintenant parce que demain il sera trop tard!

LES LANGUES OFFICIELLES

LE FRANÇAIS DANS L'AIR

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, samedi dernier, j'assistais au décollage d'un avion de l'air, ce célèbre groupe qui a été fait pour la bataille du français dans l'air. On s'est amusés à se battre, mais malgré les progrès accomplis dans ce domaine, beaucoup reste à faire. Actuellement les pilotes francophones ne peuvent atterrir en français à Ottawa car s'ils le font, ils risquent des délais très importants.

Je profite de l'occasion pour féliciter le commandant Wilfrid Allard, retraité de Québec, depuis 1982, qui a reçu le prix Roger Demers pour sa magnifique carrière bien remplie puisqu'il a effectué un total de 23 000 heures de vol dans des conditions souvent très difficiles.

Je félicite également pour sa brillante carrière le vice-président à l'exploitation de l'air Métro, le commandant Michiel Goyette à qui j'ai remis le prix Bilcom.

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'ÉCART ENTRE LE TRAITEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE ET LE SALAIRE DES EMPLOYÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, étant donné que les employés du CN et du CP ainsi que de nombreux autres travailleurs ont été priés d'accepter des réductions de salaire au cours des négociations collectives, nous remarquons avec intérêt que les chefs d'entreprise au Canada ont obtenu des majorations de traitement leur permettant de se payer du caviar et du champagne l'an dernier.

Tandis que les travailleurs organisés négocient des hausses salariales de 1,4 p. 100 en moyenne, soit la hausse la plus faible en 19 ans, le *Financial Times of Canada*, s'appuyant sur des données de provinces des États-Unis, a révélé que gratifications comprises, les chefs de grandes entreprises au Canada ont obtenu en moyenne une augmentation de traitement de 19,7 p. 100 en 1986.

Le président de l'Union des constructeurs d'automobiles, Wayne Lammert, a touché 5,7 millions de dollars, soit un traitement annuel de 208 222 heures en 1986.

Le président de Rio Alcan a gagné 1,3 million, soit 25 p. 100 de plus que l'année précédente.

Le président d'Alcan a touché 1,2 million, 64 p. 100 de plus que l'an dernier.

Il s'agit certes d'une illustration frappante de la devise de ces hauts placés qui est: «Obéissez-moi, mais ne suivez pas mon exemple.» Tout en demandant aux employés d'accepter des sacrifices, les chefs de ces entreprises ont obtenu des majorations qui s'élevaient en moyenne à 19,7 p. 100 le revenu des travailleurs!

Il y a beaucoup d'avantage de ces chefs d'entreprise. En demandant à leurs employés de se tenir la ceinture en ces